

Le vice-premier ministre sait-il que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'opposent tous les deux à la prospection sur le banc Georges, que le cabinet du gouverneur du Massachusetts, Michael Dukakis, l'est aussi et que l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a adopté à l'unanimité une résolution demandant d'interdire la prospection dans cette zone?

À la lumière de ces faits, le vice-premier ministre est-il prêt, au nom du gouvernement fédéral, à amender le projet de loi C-75 pour interdire la prospection à cet endroit?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, les discussions et les consultations se poursuivent entre le gouvernement fédéral et la Nouvelle-Écosse. Je prends note de la question du député et je verrai à ce qu'elle soit transmise au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT—LA DATE DE L'ANNONCE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, tous les partis de l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse ont appuyé une résolution manifestant leur opposition à toute prospection dans cette région. Le vice-premier ministre sait-il que le rapport du comité consultatif du golfe du Maine recommande qu'on interdise la prospection dans la région et que le ministère des Pêches et des Océans a ce rapport en mains? Le sait-il et, si oui, quand les Néo-Écossais peuvent-ils s'attendre à une décision du gouvernement du Canada, compte tenu du fait que leur propre assemblée législative est unanime sur cette question?

● (1450)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Très bientôt j'espère, monsieur le Président, et comme je l'ai dit, je porterai cette question à l'attention du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

* * *

LES FINANCES

LE PROGRAMME CANADIEN D'ENCOURAGEMENT À L'EXPLORATION ET À LA MISE EN VALEUR—LA DEMANDE DE PETITES SOCIÉTÉS

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il sait que les petits producteurs de pétrole et de gaz ne bénéficient pas de tous les avantages que le ministre, j'en suis certain, voudrait leur accorder. Ils ont demandé au gouvernement que, le 1^{er} octobre, il ne ramène pas comme prévu le taux d'acquisition aux fins du Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur d'un tiers à un sixième, mais qu'il fasse plutôt passer le montant servant au calcul de la moyenne de 10 millions à 5 millions de dollars. Cette mesure permettrait aux petites entreprises de profiter des avantages dont elles ont bénéficié jusqu'ici.

Questions orales

Afin de protéger les petites entreprises et des emplois dans le secteur pétrolier et gazier, le ministre des Finances acceptera-t-il leur demande?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait soulevé la question et il sera certainement d'accord avec moi pour dire que le programme a été particulièrement stimulant pour l'industrie du pétrole et du gaz, surtout pour les petites sociétés membres de la *Small Explorers and Producers Association*. L'association nous a fait parvenir un document où elle expose ses arguments. Je suis toujours heureux de recevoir de tels documents et de les étudier.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Sauf le respect que je dois au ministre, je précise que ma question était très directe. J'ajoute qu'il est capital de faire vite parce que les entreprises planifient en ce moment leurs activités d'exploration et de mise en valeur pour les prochains mois. Pourquoi le ministre ne dit-il pas maintenant si le gouvernement se rendra à leur demande et viendra en aide aux petites entreprises du secteur énergétique?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ma réponse demeure inchangée. Je remercie le député d'avoir exprimé ses préoccupations et il peut avoir l'assurance que je réfléchirai à toute la question.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU SECRÉTAIRE AUX RELATIONS EXTÉRIEURES DU MEXIQUE

M. le Président: Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur la présence à la tribune de Son Excellence Bernardo Sepulveda, secrétaire aux Relations extérieures du Mexique.

Des voix: Bravo!

* * *

L'AGRICULTURE

LES CÉRÉALES—LE PRIX INITIAL POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE DE 1988-1989

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Céréales. Les agriculteurs de l'Ouest sont sur le point de prendre les décisions nécessaires au sujet de la campagne agricole de 1988. Ils ont besoin de certains renseignements à cette fin. Est-ce que le ministre est disposé à faire toute de suite une déclaration sur le prix initial que les agriculteurs peuvent s'attendre à recevoir pour la campagne 1988-1989?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, les versements initiaux ont toujours été annoncés avant les semences du printemps. Au cours des deux ou trois dernières années, nous les avons annoncés vers la mi-avril. Cette année, nous nous attendons à pouvoir le faire vers la même période, soit dans deux ou trois semaines.